Amélioration du fonctionnement global du bassin versant de la Plaine dans le cadre de la Gemapi

Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges (CASDDV) en partenariat avec EDF et le Syndicat mixte d'aménagement des lacs de Pierre-Percée et de la Plaine (SMAL)

Aménagés par EDF dans les années 1990, les lacs de Pierre-Percée et de la Plaine ont pour objectif de garantir un débit minimal de la Moselle (compensation de la centrale nucléaire de Cattenom) mais également de soutenir les débits de la Meurthe. À l'origine du développement d'activités de loisirs et source d'attractivité pour le territoire, ce complexe de lacs, qui a bouleversé le fonctionnement originel de la vallée, a généré au fil du temps des perturbations de divers ordres qui influent sur les usages et le milieu.





La CASDDV, exerçant directement la compétence Gemapi, s'est associée à EDF, concessionnaire et gestionnaire des lacs, et le SMAL, utilisateur du site pour ses activités touristiques, pour connaître le fonctionnement des milieux et de leurs interactions dans le but de définir des mesures de restauration de la Plaine en conciliation avec les différents usages, avec pour objectif de s'appuyer autant que possible sur des solutions fondées sur la nature.

Les lacs de Pierre-Percée et de la Plaine © EDF - Airdiasol

ENJEUX

- Amélioration de la qualité des masses d'eau de la Plaine et des lacs
- Meilleure connaissance du fonctionnement des milieux aquatiques et des différents usages de l'eau
- Concertation des différents acteurs pour l'émergence d'une vision commune

Phasage du projet

Diagnostic exhaustif du fonctionnement des milieux aquatiques, des usages et de leurs interactions et organisation d'une concertation entre tous les usagers de l'eau

Construction et comparaison, selon une approche multicritère, de plusieurs scénarios de gestion des usages et de restauration de milieux naturels

GOUVERNANCE

Le projet associera les acteurs locaux et bureaux d'études : CASDDV, EDF, SMAL, FVPPMA, EPTB MM, ECOLIMNEAU, TERRITOIRES SAS, SYSTEM'D et des partenaires institutionnels : Cerema, DDT 54, DDT 88, DREAL Grand Est, OFB, l'AERM (Agence de l'eau Rhin-Meuse).

Enseignements attendus

Retour d'expérience de la démarche d'évolution et d'identification de solutions d'adaptation d'un cours d'eau exposé à trente ans de pression anthropique pour la production d'électricité.

Contacts: Élodie POUTRIEUX - elodie.poutrieux@ca-saintdie.fr, Vincent REMY - vincent.remy@cerema.fr















